



17 janvier 2025

Objet 1 – Appel à candidature pour l'élection des membres du Comité Européen du Scoutisme

Chères amies, chers amis,

Conformément à nos règles de procédure pour la 25e Conférence Européenne du Scoutisme, j'ai le plaisir d'**informer toutes les Organisations Membres de l'appel à la nomination de candidats** pour l'élection au Comité Européen du Scoutisme.

Conformément à la constitution de la Région Européenne du Scoutisme, le Comité Européen du Scoutisme est composé de six membres issus des Organisations Membres. Le mandat d'un ou une membre du Comité dure 3 ans, renouvelable une fois, pour un total possible de 6 ans. Les membres du Comité sont élus par les Organisations Membres lors de la Conférence Européenne du Scoutisme. Les élections auront lieu lors de la 25e Conférence Européenne du Scoutisme à Vienne, Autriche, en juillet 2025.

Une page dédiée [sur le site internet de la Conférence](#) est maintenant disponible et contient toutes les informations et conseils nécessaires pour la nomination des candidats aux élections du Comité Européen du Scoutisme. Nous invitons toutes les Organisations Membres à examiner attentivement toutes les considérations contenues dans cet appel à candidatures et à travers ce lien, en accordant une attention particulière à la description du rôle des membres du Comité Européen du Scoutisme.

Statut actuel :

- Tous les sièges sont à pourvoir.
- Les deux membres suivants sont actuellement dans leur deuxième mandat et **ne seront pas** rééligibles lors de la 25e Conférence Européenne du Scoutisme : Matthias Gerth (CH) et Martin Seemann (SE).
- Les quatre membres restants **sont** rééligibles : Jérémy Apert (FR), Diana Slabu (RO), Boris Vojnovic (HR) et Wouter Zilverberg (NL). Toute personne souhaitant se présenter pour réélection doit être à nouveau nommée par une Organisation Membre, en suivant la même procédure que les nouveaux candidats.

Conditions :

- Les nominations doivent être envoyées par une Organisation Membre en règle auprès l'OMMS, notamment vis-à-vis de sa cotisation de l'OMMS et de la Région.
- Tous les candidats doivent se familiariser avec et respecter le [code de conduite pour les élections de l'OMMS \(CdCe\)](#) pour la promotion de leur candidature.
- Tous les candidats devront suivre la formation sur le code de conduite pour les élections et la [formation d'À l'abri de la maltraitance 2 pour les bénévoles et le personnel de l'OMMS](#) (disponible au plus tard en avril 2025).
- Les candidats élus doivent tenir compte avant tout des intérêts du Mouvement et adhérer aux normes décrites dans la [politique de conflit d'intérêts](#).

Démarche :

- Les candidatures doivent être remises au plus tard le **19 mars 2025**, selon les règles de procédure de la 25e Conférence Européenne du Scoutisme.
- Le formulaire de nomination est disponible via ce [lien](#). Veuillez noter que l'annexe signée doit être téléchargée en pièce jointe.

- Toutes les candidatures seront reconnues par le directeur régional et traitées avec la plus grande confidentialité, des mesures strictes étant mises en place pour garantir que les informations ne soient accessibles qu'aux personnes autorisées.
- Un document de conférence contenant un aperçu de toutes les candidatures sera partagé avec toutes les Organisations Membres au plus tard le **19 juin 2025**.

Soutien :

- La Région Européenne du Scoutisme, dirigée par le Comité, a pris des mesures pour améliorer l'expérience des candidats et accroître la diversité et l'engagement dans la prise de décision, les Organisations Membres jouant un rôle clé. [Des opportunités d'apprentissage sont offertes aux candidats potentiels et aux Organisations Membres](#) afin de les doter des connaissances sur les devoirs et les attentes liés au service au sein du Comité Européen du Scoutisme.
- Cela permet également aux Organisations Membres de désigner et d'élire des candidats, qui doivent examiner attentivement tous les facteurs pertinents avant de faire leur choix.
- Une invitation à participer à une séance en ligne de la réunion de travail de mars 2025 du Comité Européen du Scoutisme est proposée à tous les candidats potentiels afin de les soutenir dans leur démarche. Nous encourageons tous les candidats potentiels à retenir la date du 2 mars 2025.
- Les membres de l'équipe chargée du parcours des candidats (circulaire [EUR-C25-2024](#)) sont disponibles pour aider tous les candidats potentiels et confirmés tout au long de leur parcours. Cette équipe se consacre à la création d'un environnement favorable, inclusif et sûr pour toutes les personnes nommées au Comité Européen du Scoutisme 2025-2028.
- L'initiation du Comité Européen du Scoutisme aura lieu lors des deux derniers week-ends de septembre 2025.

Nous saisissons cette occasion de souligner la nécessité et l'importance de choisir des candidats et candidates qui seront en mesure de contribuer efficacement aux travaux de la Région, qui reflètent la diversité de la région et qui proviennent de différentes associations de toute la Région.

Sincèrement vôtre,

Abir Koubaa

Directrice régionale de Région Européenne du Scoutisme

Annexes :

- [Description du rôle](#) d'un membre du Comité Européen du Scoutisme
- [Formulaire de nomination](#) de candidates et candidats à l'élection du Comité Européen du Scoutisme 2022-2025
- [Annexe signée du formulaire de candidature](#)